***

Le tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes :

Deux mois de prison et 16 fr. d'amende à Denœulin, pour coups ; six mois à Léon Deapinoy, pour vol ; un an et un jour, à Henri Gourdin, pour affaire de mœurs ; un mois à la femme Flore Prouvost, pour falsification d'un livret d'ouvrier ; un an et un jour à Louis Millescamps, pour vol et escroquerie ; huit jours à Charles Héquin, pour vol ; six jours, 16 fr. et 5 fr. d'amende à Henri Stock, pour insulte au garde-champêtre de Lys-les-Lannoy et pour ivresse ; un mois et 16 francs d'amende à Léonard Sobier, de la Madeleine, pour coups et port d'arme prohibée ; quinze jours et 16 fr. à Jules Dulaurens, en fuite, pour insulte étant sur le territoire français à un gendarme belge qui se trouvait sur le territoire belge.

Conseil de guerre séant à Lille

Séance du 10 juillet 1885.

1° Joseph-Narcisse-Gaston Dumont, caporal au 33e régiment d'infanterie. — Vol au préjudice d'un militaire. — Cinq ans de réclusion, dégradation militaire et interdiction pendant cinq ans de paraître dans les lieux qui lui seront signifiés par le gouvernement.

2° Henri Colette, soldat territorial de la classe 1872, du recrutement de Lille. — Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. — Acquitté.

3° Charles Leduyse, soldat territorial de la classe 1870, du recrutement de Lille. — Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. — Acquitté.

4° Louis-Alphonse Leclercq, soldat territorial de la classe 1873, du recrutement d'Avesnes. — Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. — Un mois de prison.

5° Louis-François Théry, soldat réservistes de la classe 1877, du recrutement de Cambrai. — Insoumission à la loi sur le réérutement de l'armée. — Six jours de prison.

6° Edwin Ewin, jeune soldat de la classe 1882, du recrutement de Saint Omer. — Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. — Acquitté.

Défenseur : Me Godefroid, avocat à Lille.

NORD

Loos. — Dimanche prochain, un brillant carrousel aura lieu à Loos.

On n'a pas oublié l'immense succès obtenu, il y a trois ans, par le dernier carrousel. Jamais, dans la région, on n'avait rien vu d'approchant, comme organisation, comme intérêt et comme affluence de monde. Eh bien, ce carrousel magnifique sera dépassé cette année.

Tout est prêt pour une solennité sans précédent. Les prix sont évalués à 1.500 fr.; quant au public, nous pouvons dire, dès à présent, qu'il sera considérable; enfin, la fête sera charmante.

Elle se terminera par une course à baudets, en habits rouges, par les jeunes gens de la commune. Ce sera irrésistible.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 10 juillet. — Germaine Masurel, rue du Pays, 37. — Rodolphe Depeordre, rue Labruyère, 10. — Pauline Selosse, rue de Lannoy, carrière Maufait. — Albert Gooris, rue des Récollets, cour Pollet. — Emile Schamp, rue de Lille, cour Lemaire, 11.

Mariages du 10 juillet. — Joseph Vandevelde, 23 ans, fondeur, et Lucienne Cenion, 23 ans, couturière.

Déclarations de décès du 10 juillet. — Léon Herry, 3 mois, rue de la Lys, 88. — Arthur Lefevère, 3 mois, rue Turgot, cour Hannette, 106. — Louis Faccon, 18 ans, rattacheur, rue Roussini, 7. — Dhérine, présenté sans vie, rue Archimède, 94. — René Pannetrat, 4 mois, rue de Tourcoing, 139.

Etat-civil de Tourcoing. — Déclarations de naissances du 10 juillet. — Jean Dhont, rue des Carliers. — Pierre Puis, rue du Tilleul. — Georges Delacroix, au Blanc-Seaux.

Déclarations de décès du 10 juillet. — Marie Michel, 21 ans 4 mois, ouvrière en fuscaux, rue de la Croix-Rouge. — Joséphine Verkreuyesse, 30 ans 7 mois, au Blanc-Seau.

Etat-civil de Leers. — Naissances du 28 juin au 5 juillet. — Du 2 juillet. — Arthur-Joseph Dupenchelle.

Du 4 juillet. — Paul-Joseph Leclercq.

Mariages du 28 juin au 5 juillet. — Néant.

Décès du 5 juillet. — Florentin-Joseph Catelle, 57 ans 8 mois.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille D'HALLUIN-BÉGHIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste D'HALLUIN, décédé subitement à Flers, le 9 juillet 1885, dans sa 43e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 12 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le lundi 13 dudit mois, à 10 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — Les Vigiles, seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée chez Mme D'halluin-Leleu, rue de l'Epeule, 145.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré, en l'église de Croix, le lundi 13 juillet 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Elisa-Joséphe LEVEUGLE, veuve de Monsieur Louis-Joseph BOUCHEZ, décédée à Croix, le 31 mai 1885, dans sa 52e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel, de l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 14 juillet 1885, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré DELESCLUSE, domestique chez M. Albert Heyndrickx, époux de Dame Florine CUVELIER, décédé à Roubaix, le 15 juin 1885, dans sa 52e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte Elizabeth, à Roubaix, le lundi 13 juillet 1885, à huit heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Donat LECLERCQ, époux de Dame Adéline GOBERT, décédé à Roubaix, le 8 juillet 1884, dans sa 45e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 14 juillet 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie-Martine CUVELIER, décédée à Roubaix, le 10 juin 1884, dans sa 1re année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Joseph, (Croix-Rouge), à Tourcoing, le mardi 14 juillet 1885, à 9 heures précises, pour le repos des âmes : de Monsieur Zacharie ZUND, décédé à Roubaix, le 8 avril 1884, dans sa 3e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise; — Et de Dame Madeleine ZUND, décédée à Roubaix, le 6 juin 1884, à l'âge de 33 ans et 7 mois, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

La Chambre. — Rejet de l'enquête sur la crise agricole, rejet de la proposition Dumont tendant à établir des droits compensateurs, rejet de la proposition qui restreignait ces droits à l'entrée du détail: tel a été aujourd'hui le résultat du débat qui a occupé la Chambre cette semaine.

Tournai. — Le Saint-Père vient de nommer commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, M. Adolphe Leschevin, de Tournai, en récompense des éminents services qu'il rend depuis 50 ans à la science et à la religion.

Le docteur Quinet. — Nous avons dit que M. Quinet, qui s'était juré de retrouver sa femme et n'avait jamais abandonné cette idée, était parvenu à découvrir sa retraite.

Le fait est exact. Seulement ce n'est pas à Paris qu'il l'a retrouvée : c'est dans une petite localité — que nous ne pouvons désigner, — à 60 lieues de Paris, que Mme Quinet s'était réfugiée depuis plusieurs mois.

Le lundi qui a suivi le jour de sa comparution devant les assises, au matin, M. Quinet, en possession de quelques renseignements qu'il avait recueillis pendant sa détention — car durant les mois qu'il a habité Mazas, il avait organisé à lui seul une enquête, — M. Quinet, disons-nous, partit pour Lyon, où sa femme, on le sait, avait été employée pendant quelque temps dans un hôtel en qualité de lingère. Il put obtenir dans cette ville des renseignements qui le mirent sur une piste, et il suivit, d'étape en étape, le chemin qu'avait parcouru sa femme quelques mois auparavant.

Dans la nuit du lundi au mardi, il arrivait, dans la localité où habite Mme Quinet, après avoir parcouru 600 lieues en chemin de fer et en diligence! Il se fit indiquer la maison où s'est réfugiée la malheureuse.

Quelques minutes après, il frappait à la porte, et se faisait introduire. Sans la prévenir, il se fit conduire dans la chambre de sa femme. Mme Quinet était étendu sur un grabat, dans un vrai taudis; tout dénotait qu'elle se trouvait dans une misère affreuse !

En apercevant son mari, Mme Quinet se leva aussitôt ; elle se mit à pousser des cris de frayeur et chercha à s'enfuir. Mais le docteur la retint et lui dit qu'il n'était pas venu pour lui faire du mal.

La pauvre femme se mit alors à fondre en larmes et pleura longtemps.

Il paraît que la misère et les remords peut-être, ont produit sur Mme Quinet un effet désastreux ; son teint a jauni, et elle a considérablement maigri. Elle a presque le regard hébété d'une illuminée.

Après s'être entretenu pendant quelque temps avec sa femme et avoir obtenu d'elle les renseignements qu'il désirait, le docteur Quinet lui remit de l'argent ; il promit de lui envoyer ses vêtements et de lui procurer une place qui la mît à l'abri du besoin. Puis il retourna à Paris, et le même jour, il assistait au banquet que lui offraient ses confrères.

Nous avons dit qu'il était probable que le docteur Quinet quittât sous peu Gilly pour aller se fixer à Paris. Une situation avantageuse lui a, en effet, été offerte là-bas, et peut-être l'acceptera-t-il. Malgré les regrets qu'il aurait de quitter la commune qui lui est si sympathique, il ne pourra peut-être se résoudre à laisser grandir sa jeune fille dans le milieu qui a été témoin de tous ces déplorables événements.

Anvers. — Emprunt de 55,000,000 de francs de 1882. — 18e tirage au sort, 10 juillet.

Le n° 521,490 remboursable par 10,000 fr.
Le n° 413,851 par 1,000 fr.
Le n° 563,451 par 500 fr.
Les n° 125,165, 131,260, chacun par 250 fr.
Numéros remboursables par 150 francs :
91,191 — 173,081 — 237,903— 357,644 — 447,449 — 106,374 — 223,994 — 270,132 — 366,783 — 449,832 — 170,468 — 226,662— 297,893 — 395,072 — 495,508 — 470,511 — 227,876 — 313,854 — 416,830 — 533,140.

Ville de Verviers. — Conditionnement public des matières textiles.
Consignations. — Magasinage des marchandises.

FAITS DIVERS

Argenterie royale. — Aucun monarque d'Europe, pas même le czar de toutes les Russies, ne peut se vanter d'avoir un service de table plus somptueux que celui de la reine Victoria. Les connaisseurs estiment à deux millions de livres sterling, les vases, plateaux, coupes et candélabres qui composent la vaisselle de Sa Majesté Britannique. Parmi les trophées qui sont étalés à profusion dans le château royal, on admire surtout la « Tête de Tigre », un cadeau de provenance indienne, qui fut donné au roi Georges III, grand-père de Sa Majesté. Cette « Tête de Tigre », qui appartenait autrefois au fils d'Hyder-Ali, est de grandeur naturelle et d'argent massif; la langue du monstre est en or pur. Il y a dans les collections royales une autre merveille ; une sorte de lyre en or massif, incrustée de rubis, d'émeraudes et perles fines. C'est un des objets d'art les plus coûteux qu'ait jamais possédés un prince d'Orient. Il a coûté une somme fabuleuse ; l'intérêt de cette somme, placée à 5 p. c., rapporterait 7,500 livres sterling par année.

Le gouvernement des Etats-Unis vient de dépenser 2 millions 1/2 de francs pour une œuvre à laquelle l'univers entier applaudira sans aucun doute. Il a acheté, en effet, avec cette somme, toutes les propriétés privées avoisinant les admirables chutes du Niagara et il va transformer ces *propriétés en un immense parc public de 100 hectares* environ de superficie. Toutes les constructions hybrides qui s'élevaient sur la rive gauche du fleuve vont disparaître et le site reprendra l'aspec grandiose qu'il avait au moment où Chateaubriand en traça le saisissant tableau, dans le *Génie du christianisme*.

De son côté, le gouvernement canadien va en faire autant sur la rive qui lui appartient et l'œuvre ainsi sera complète. C'est, du reste, lord Dufferin qui en traça le projet pendant qu'il était gouverneur général du Canada et qui entama à cet égard les premières négociations avec le gouvernement fédéral.

L'homme à la tournure. — Un original vient d'obtenir dans les rues de Stuttgart un immense succès : il avait imaginé de mettre sous sa redingote une « tournure à la mode », et de se promener ainsi par la ville.

Les hommes riaient et l'applaudissaient. Parfois, il se formait des attroupements que la police ne songeait point à disperser.

Mais les dames étaient furieuses ! En voyant l'énorme queue traînée par l'original, une dame a osé s'écrier : « C'est affreux; c'est horrible !... »

Et le loustic de répondre : « Mais c'est à vous que j'ai pris modèle ! »

Là-dessus, il continua sa démonstration ambulante.

D'après une communication faite par un voyageur à la Société de géographie de Paris, les habitants des îles Andaman, dans le golfe du Bengale, seraient encore presque sauvages.

Ainsi, quand il s'agit de compter, ils emploient le procédé suivant pour chaque unité : ils se lanquent un coup de poing sur le nez ; pour les centaines, ils se tirent les oreilles, et ils ne connaissent pas le chiffre mille.

Se représente-t-on un Andamanite vérifiant une liste du tirage des obligations communales ? A la fin de l'opération, son nez serait aplati comme une poire tapée et *ses oreilles seraient aussi vastes* qu'une capote de cabriolet.

Magistrat bèquillard, mais pas manchot. — Pendant une audience de la cour civile de district à la Nouvelle-Orléans, M. Franck Monroe, juge président, avait fait observer publiquement à l'attorney Stewart Denne qu'il disait des choses inexactes. Pris en flagrant délit de déguisement de la vérité, l'attorney n'a rien trouvé à répondre. Mais le lendemain il accostait dans la rue le juge Monroe, qui se rendait au tribunal, et il lui demandait s'il était armé. Ayant reçu une réponse négative, l'homme de loi exhiba un nerf de bœuf et essaya d'en frapper l'honorable magistrat. Celui-ci, dont les jambes sont paralysées, leva aussitôt et laissa retomber avec la promptitude de l'éclair une de ses béquilles sur la tête de son agresseur, qui s'étala de tout son long sur le trottoir. Après lui avoir administré une douzaine de horions, le juge lui permit de se relever, mais à peine s'était-il remis sur ses pieds qu'un autre coup de béquille lui faisait prendre un second billet de parterre. L'intervention des passants a sauvé l'attorney d'une nouvelle pile, et il s'est enfui tout honteux, poursuivi par les huées des témoins de cette scène, qui ont fait ensuite une ovation au juge, en le félicitant d'avoir démontré victorieusement que, s'il est paralysé des jambes, il n'est pas manchot. Cet incident a beaucoup accru la popularité de M. Monroe, et l'on entend exprimer de toutes parts l'opinion qu'un magistrat capable de maintenir aussi vigoureusement la dignité de la justice, tant dans l'enceinte de la cour qu'au dehors, mérite d'être réélu.

Incident d'audience. — La cour de circuit du comté de Wayne, siégeant à Lyons (New-York), jugeait un voleur de profession, John Johnson, décrété d'accusation sur douze chefs différents, dont une tentative de meurtre sur un policeman. A cinq heures de l'après-midi, tous les témoins ayant été entendus, l'attorney de district Hoag prononce le réquisitoire. « Il a été prouvé, sans possibilité de doute, dit-il, que le prisonnier avait l'intention de commettre un meurtre...» A ce mot, il est brusquement interrompu par un juron obscène de Johnson qui, bondissant du banc des accusés, retombe à quelque pas de l'attorney et court sur lui en jurant de le tuer.

On a vu alors une scène indescriptible. L'attorney de district et le sténographe, pâles de frayeur, se sauvaient derrière l'estrade des témoins; le juge William Rumsey, qui présidait l'audience, court comme un dérate se blottir au fin fond de la salle ; le greffier disparaît derrière son pupitre ; les jurés, se levant d'un mouvement unanime, prennent la fuite dans toutes les directions ; beaucoup de spectateurs se précipitent dehors, bousculant tout sur leur passage ; les dames qui remplissaient les galeries font retentir l'air de cris aigus et une demi douzaine tombent en pâmoison.

Cependant Johnson poursuivi lui-même par les gardes, poursuivait l'attorney de district de place en place. Il venait de l'atteindre et levait une chaise au-dessus de sa tête pour lui briser le crâne, quand il a eu le bras saisi par M. Collins, juge du comté. Cinq ou six autres personnes s'élancent pour prêter main forte au brave juge, mais Johnson, qui est doué d'une force herculéenne, se débarrasse de ses assaillants comme un sanglier secoue les premiers chiens d'attaque d'une meute. En ce moment il est enfin rejoint et empoigné par les gardes. Alors s'engage une lutte terrible, au milieu des clameurs assourdissantes des assistants. Dans le vacarme on distinguait les cris de : « Tuez-le ! Tirez dessus ! Faites-lui sauter la cervelle ! Lynchons le scélérat ! » Au bout d'une dizaine de minutes, John Johnson, après avoir mis quatre ou cinq gardes hors de combat, est enfin maîtrisé, terrassé, ligotté et... condamné au maximum de la peine, dix ans de détention dans la prison d'Auburn.

Le comte Léon Tolstoï, romancier russe, a abandonné depuis quelque temps tous ses travaux littéraires pour apprendre le métier de cordonnier. M. Krajewski, l'ancien directeur du *Golos*, ayant été le voir, ces jours derniers, le trouva revêtu d'une blouse et d'un tablier de travail, occupé à confectionner un soulier sous la direction d'un maître cordonnier.

Voyant l'air ébahi de son visiteur, le comte Tolstoï lui dit :

« Pourquoi tant vous étonner ? Tout homme raisonnable devrait apprendre un métier manuel. Dans le travail physique, il y a un principe solide qui repose l'esprit et amende le cœur. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Le camp de la mort

Paris, 11 juillet. — On télégraphie de Marseille au *Soleil*, que l'état sanitaire du camp du Pas-des-Lanciers s'aggrave. On prononce le mot de typhus.

Le colonel Barry, chef d'état-major de la division de réserve du Tonkin, est grièvement malade.

On doit organiser un train spécial pour diriger sur l'hôpital militaire de Lyon, 400 malades.

Le général Berge, commandant le 16e corps, offre 753 lits dans les différentes villes situées sur le parcours de la voie ferrée.

M. Grévy reste candidat à la présidence

Paris, 11 juillet. — L'*Evénement* déclare que l'information du *Gaulois* d'hier matin est purement fantaisiste.

Quel que soit son désir de quitter le poste qu'il occupe et de se retirer à Mont-sous-Vaudrey, M. Grévy, ajoute-t-il, ne déclinera pas la candidature lorsque le congrès sera appelé à désigner le président de la République.

M. Léon Say

Paris, 11 juillet. — M. Léon Say, qui a fait semblant d'aller à Marienbad, et vient de passer quelques jours à Berlin, revient à Paris, où il arrivera probablement aujourd'hui.

M. de Courcel

Paris, 11 juillet.— M. de Courcel, ambassadeur de France à Berlin, a été invité, par M. de Freycinet, à se rendre à Paris dans la seconde quinzaine du mois de juillet.

Assassinat d'un Français

Tanger, 11 juillet. — L'agent français à Fez, informe la légation qu'un indigène nommé Chatoum-Atha, naturalisé Français, a été assassiné dans la province d'Hedjona, près de Fez. Le cadavre a été transporté à Fez.

Une ville prédestinée

Bayonne, 11 juillet.—On télégraphie de Madrid que des télégrammes officiels confirment le tremblement de terre à Arenas, dans la province de Grenade.

Cette ville avait été presque détruite par les derniers tremblements de terre.

Les carlistes se montrent

Bayonne, 11 juillet. —On télégraphie de Madrid que les journaux libéraux des provinces basques signalent l'audace croissante des carlistes.

Dans la séance du conseil municipal de Vitoria, un conseiller a exprimé le vœu du triomphe de don Carlos.

Un maire de l'arrondissement a ajouté : « Nous sommes carlistes. »

Le scandale de Londres

Londres, 11 juillet. — A raison des articles publiés par la *Pall Mall Gazette*, la vente de ce journal a été interdite dans la Cité. Un certain nombre de colporteurs ont été arrêtés et traduits devant le tribunal de police présidé par le lord-maire.

M. Crawford le solicitor de la cité, qui a soutenu l'accusation, a déclaré que les numéros de lundi et de mardi de la *Pall Mall Gazette*, contenaient des passages qu'il considérait comme ne pouvant pas être lus devant le tribunal. Le lord-maire a déclaré que pour le moment il devait se borner à faire remettre en liberté, contre le dépôt d'une caution, les treize porteurs nouvellement arrêtés, pour pouvoir prononcer un jugement commun contre tous ceux qui se trouvent dans le même cas.

Le *Pall Mall Gazette* proteste contre les poursuites dirigées contre elle. «Ces poursuites, dit-elle, sont d'autant plus injustifiables que l'intention des autorités ne nous avait aucunement été signifiée, et que par conséquent le journal n'avait pas pu se faire représenter devant le tribunal du lord-maire, qui a interdit aux vendeurs le débit de la feuill dans la cité.

« La *Pall Mall Gazette* est d'ailleurs décidée à soutenir ses droits et à en appeler, au besoin, au témoignage de toutes les personnes honorables qui lui ont fourni des renseignements pour son enquête sur les moyens employés pour séduire et corrompre les jeunes filles, témoins parmi lesquels figurent des membres du Parlement, des archevêques et évêques des différents cultes, et un grand nombre d'autres notabilités. »

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Une dépêche du général de Courcy

Paris, 11 juillet. — Une dépêche du général de Courcy annonce que les renforts commencent à arriver du Tonkin. Un bataillon de chasseurs complet est arrivé; il garde la citadelle avec les zouaves. Quelques bandes de pillards sont signalés dans les environs de Hué.

Un nouveau trésor a été trouvé. Le chiffre total des trésors trouvés est actuellement de dix millions. Le roi est au-delà du Camlo, prisonnier de Tuyet. La reine-mère et les oncles du roi, les princes et de nombreux mandarins demandent à revenir à Hué.

ETABLISSEMENT THERMAL DE SAINT-AMAND.— Concert du dimanche 12 juillet 1885, de quatre à six heures du soir.

PROGRAMME. — Première partie. — 1. Allegro militaire (X).— 2. Genève, ouverture (Gurtner).— 3. Faust, fantaisie (Gounod).— 4. Eugénie, mazurka (Dagnilies.

Deuxième partie.— 1. Ouverture fantastique (Gevaert). — 2. Le Défi, air varié pour basse (Clodomir). — 3. Agnès Sorel, quadrille (Leduc).— 4. Drauville, polka pour clarinette (Corbin).

Prix d'entrée : 50 centimes.

Donnez du fer à votre enfant, *disait un médecin*, consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie —Mais quel fer donner à mon enfant ? demanda la mère. — Le Fer Bravais, répondit le docteur, car c'est la préparation ferrugineuse qui approche le plus de la forme sous laquelle le fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux. 11141

COMPTOIR DE CHANGE
ROUBAIX, 6, rue de la Gare, ROUBAIX
ACHAT ET VENTE DE TITRES AU COMPTANT
TITRES contre ESPÈCES, ESPÈCES contre TITRES
Paiement de COUPONS avant l'échéance
OPÉRATIONS DE BOURSE A TERME
par ministère d'agent de change
COURTAGE OFFICIEL augmenté de 1/4
PRÊTS SUR TITRES depuis 50 fr. et au-dessus
Les bureaux sont toujours ouverts
11135

AU VIEUX CHÊNE
77, rue Nationale, LILLE, 77, rue Nationale
LIQUIDATION
DE TOUTES LES MARCHANDISES
Contenues dans les Magasins
RABAIS CONSIDÉRABLE
Cession du fonds de commerce, des droits aux baux des Maisons et Magasins appelés :
'AU VIEUX CHÊNE
A LOUER le magnifique Immeuble, sis à Roubaix (coin de la rue de la Gare), à l'enseigne :
AU VIEUX CHÊNE
S'adresser à LILLE, 21, rue Saint-Etienne, à M. F. OBERS, *liquidateur.*
10,13,16,19,22,25,28,31j.3,6,9a.—11112

La tendance de notre siècle est la disparition des personnes intermédiaires et le commerce direct entre le producteur et le consommateur.

Par ce moyen seulement, il est possible de se procurer de la marchandise absolument pure à la moitié du prix de détail.

Nous recommandons à cet effet, à l'attention toute particulière de nos lecteurs, l'insertion de la firme E. MAYNIER & Cie, d'Anvers, dans la partie des annonces de notre feuille, qui expédient dans toute la France, *franco* de port et de douane, les cafés des plantations du gouvernement hollandais de Javre, connus partout comme les meilleurs du monde, à la moitié du prix auquel ceux-ci peuvent être achetés chez les épiciers. 12jt à 12a.—11145—1825

COMMERCE

Laines

LONDRES, 10 juillet.

La troisième série d'enchères de laines coloniales sur notre marché vient de se terminer avec plus d'animation qu'à l'ouverture (le 4 juin dernier. Elle a été féconde en observations sur la solidarité des marchés aux laines étrangères en Europe, ainsi que sur l'influence de la mode sur les cours des diverses natures de laines, de finesses et de longueurs différentes.

Au début, tous les genres de laines mérinos intermédiaires plus ou moins défectueux d'Australie se sont ressentis de la dépréciation des Buenos-Ayres en se vendant en baisse de 1/2 denier par livre et, vers la clôture, encore meilleur marché, surtout pour les qualités défectueuses pour la carde.

La demande a été très restreint pour les laines extra-fines formant la base d'étoffes supérieures moins recherchées actuellement. Les détenteurs ont souvent refusé les offres pendant le cours des ventes et, par cela, les ont fait améliorer vers la fin.

Les agneaux d'Australie fins et irréprochables ont été peu offerts et assez bien payés. Les qualités défectueuses, fort employées dans la bonneterie, se sont mieux soutenues que leur abondance n'aurait pu le faire supposer.

La mode, assez répandue en cement, pour les tissus à base de laines communes a fait rechercher en hausse, au début, tous les genres croisés, qui sont devenus un peu *plus abordables vers le milieu*, mais très recherchés encore à la clôture. Cette fashion, quoique transitoire comme les autres, n'a pas moins renversé les anciennes notions de la valeur des laines proportionnelle à leur finesse. En ce moment, les laines communes se vendent aussi cher que les laines mérinos fines. Cette situation anormale s'est déjà présentée, mais elle n'a pas duré

Malgré l'abaissement de la valeur de certaines qualités, la fabrique est souvent restée indifférente à l'achat, parce que, dans les derniers temps, on a toujours vendu les produits manufacturés en escomptant une baisse des laines brutes, bien supérieure ou plus tardive, que les faits n'ont point justifiée. De cette vérité, résulte l'entente tacite, mais assez générale, de restreindre la production pour raréfier les marchandises et en relever la valeur. D'après les bonnes nouvelles des ventes des tissus au détail et des abondantes récoltes en Europe, il y a lieu d'espérer que les manufacturiers atteindront leur but légitime.

On a beaucoup remarqué la lutte entre le producteur de laines mérinos brutes et ceux qui leur donnent la valeur réelle, c'est-à-dire, les fabricants qui ne pouvaient pas souvent atteindre les limites des vendeurs, lesquels ont sans doute beaucoup de confiance, dans la reprise des laines fines. C'est ainsi que 49,000 balles ont été retirées des enchères et qu'avec les arrivages non-offerts, le stock en réserve dépasse 68,000 balles.

Au sujet de la proportion des adjudications, il se produit une chose curieuse. D'après les déclarations officielles des courtiers vendeurs, la moyenne des adjudications est de 53 0/0 pour l'intérieur et 47 0/0 pour l'exportation ; et, selon les confidences des agents acheteurs pour l'étranger, la répartition serait en faveur de l'exportation, c'est-à-dire, que l'exportation aurait pris 145,000 balles, dont 6,000 balles pour les Etats-Unis. Il est évident que certains agents ont largement exagéré le chiffre de leurs opérations.

Dans les 57 catalogues de cette troisième série de ventes, on a présenté 301,583 balles d'Australie et 22,028 balles du Cap de Bonne-Espérance, dont 274,611 balles ont été vendues.

Aux ventes de laines communes, qui auront lieu le mercredi 15 de ce mois, on offrira ; 3,300 balles Perse, 1,300 balles Chine, 550 balles Donskoy, 1,210 balles poils de chèvre, 50 balles poils de chameau, 310 balles diverses provenances ; ensemble 6,720 balles de laine commune.

Pour mémoire, rappelons que la quatrième série d'enchères commencera le 1er septembre et la cinquième le 17 novembre prochain. P. FERRARD.

Céréales et farines

PARIS, samedi 11 juillet.
(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques.— Tendance lourde.

	10 juill	11 juill		10 juill	11 juill
Disponible.	47 30	47 10	4 derniers.	51 10	50 50
Août.....	48 10	47 60	4 de nov..	51 60	51 ..

Marque Corbeil ..... 50 ..
Circulation : 5 100.

Blés. — Tendance lourde.

Disponible.	23 60	23 50	4 derniers..	24 40	23 90
Août	23 75	23 60	4 de nov .	24 40	24 10

Seigles. — Tendance calme.

Disponible.	16 25	16 25	4 derniers.	16 10	16 .
Août.....	16 10	16 10	4 de nov.	16 25	16 25

Le Commerce a décidé qu'à l'occasion de la Fête nationale, les affaires seraient suspendues de samedi après-midi à mercredi matin.

Il n'y aura donc pas de réunion samedi sur en Bourse.

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

vendredi 10 juillet. (Clôture).

MAIS

NEW-YORK				CHICAGO			
Août..	54 .	Février ..	./.	Août..	47 .	Février ..	./
Sept..	54 3/4	Mars....	./.	Sept...	46 3/4	Mars....	/
Octob.	55 1/4	Avril	./.	Octob..	46 1/2	Avril....	./.
Nov..	55 3/4	Mai	./.	Nov...	46 1/2	Mai....	./.
Déc...	./	Juin	./	Déc.	./.	Juin	./.
Janv..	./.	Juillet ...	./.	Janvier	./	Juillet.	./.

FROMENT

Juillet	93 1/4	Janvier	108 3/4	Août..	88 1/2	Février ..	/.
Août..	100 ./.	Février	110 1/4	Sept..	93 3/4	Mars....	./
Sept .	102 ./.	Mars..	111 1/2	Octob.	92 3/4	Avril....	./.
Octob.	103 3/4	Avril..	112 3/4	Nov...	94 1/4	Mai....	/
Nov...	105 1/2	Mai....	./.	Déc....	/	Juin....	./.
Déc...	107 1/2	Juin	./.	Janv...	./.	Juillet ..	./.

PARIS, 10 juillet

Avoine.— Les prix ne changent pas sensiblement; ils sont assez bien tenus, principalement sur l'éloigné.

Courant	18 25	.. ..	4 derniers....	18 .	.. 25
Août.....	18 25	.. ..	4 de novemb.	18 25	.. ..
Septemb-oct..	18 .	.. ..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 11 juillet

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza....	55 ..	54 50	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g.	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays.	.. ..	62 .	20 ..	21 50	25 .	26 .
Lin étranger.	.. ..	54 à 58	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre....	.. ..	.. ..	15 .	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline ...	.. ..	.. ..	15 .	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 62 .. à .. fr.. l hect.

PARIS, samedi 11 juillet.
(Dépêche spéciale)

Huile de colza Lourde

	10 juillet	11 juillet		10 juillet	11 juillet
Courant..	62 25	61 50	Courant .	57 25	57 25
Août	62 75	62 ..	Août..	56 25	56 25
4 derniers	64 ..	63 75	4 derniers	54 25	54 50
4 premiers	65 25	64 75	4 premiers	54 .	54 .

Huile de lin. Lourde

PARIS, 10 juillet.

Colza. — Les prix ont encore baissé aujourd'hui, les vendeurs sont nombreux et il se traite bon nombre d'affaires.

Le courant du mois, tenu à 62 25, n'est demandé qu'à 62 fr.

Le livrable sur août baisse à 62 75 vendeurs et 62 50 acheteurs.

Les 4 derniers mois, cotent 64 fr. et se traitent à ce prix.

Les 4 mois de janvier valent 65 25.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	62 25	62 ..	4 derniers..	64 ..	.. ..
Courant.....	62 25	62 ..	4 premiers.	65 25	.. ..
Août.	62 75	62 50		.. ..	.. ..

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

PARIS, 10 juillet.

Lins.—Les prix sont plus faibles aujourd'hui, et le disponible a baissé de 25 à 50 centimes.

Disponible..	58 ..	57 50	4 derniers...	54 25	.. ..
Courant.....	57 50	57 ..	4 premiers...	54 ..	.. ..
Août	56 50	56 ..			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, samedi 11 juillet.

	COTE OFFICIELLE					
	Cours du jour				Cours précéd.	
		Off.	Dem			
Suc. n°3 (88° deg)	.. ..	.. ..	.. ..		42 50	43 ..